

Maison des Lycéens

Bilan 2021/2022

La Maison des Lycéens est l'équivalent du Foyer Socio-Educatif au Collège.

Elle permet le financement des clubs dont les membres sont lycéens, des voyages et du Bal du Lycée quand ils ont lieu.

La Maison des lycéens a été créée officiellement en juin 2006.

Lors de la dernière Assemblée Générale en mars 2022, le bureau a été renouvelé, quatre lycéens de la Section d'enseignement professionnel (SEP) se sont portés volontaires pour le constituer avec Mme Vazia, enseignante à la SEP, et Mme Jany est restée pour aider au fonctionnement en tant que trésorière.

Nous rappelons que les projets financés par cette association doivent venir des lycéens en priorité.

Les membres du bureau en 2021-2022 :

- **Présidente** : VAZIA Dorothée, enseignante
- **Vice-Président** : FALETTE Alexandre, Lycéen
- **Trésorière** : JANY Florence, enseignante
- **Trésorier adjoint** : TANCREDI Hugo, lycéen
- **Secrétaire** : ALIBERT Dorian, lycéen
- **Secrétaire-adjoint** : COTS MARTINEZ Ivan, lycéen
-

Le budget :

Au départ 4691,46 € sur le compte courant et 3089,61€ déposés sur un Livret A.

En compte à ce jour sur le compte courant 3792,37€ et 3105,05€ sur le Livret au 01/01/2022.

Budget 2021 2022

Intitulé	Dépenses	Recettes	Résultat
Adhésions		373,00 €	373,00 €
Photos de classe		1 154,74 €	1 154,74 €
Assurance Maif	105,60 €		-105,60 €
Animations ARCU	758,96 €	0,00 €	-758,96 €
DELE	310,00 €		-310,00 €
Subventions		600,00 €	600,00 €
Aide Voyages	2 171,29 €	1 139,92 €	-1 031,37 €
Bal du lycée	386,79 €		-386,79 €
Total	3 732,64 €	3 267,66 €	-464,98 €

Le budget est déficitaire cette année parce qu'après la pandémie, de nombreuses activités n'ont pas pu être renouvelées (vente de viennoiseries par exemple par la SEP). De plus, cette année, après deux ans d'activités très réduites, le bureau de la MDL a décidé de financer exceptionnellement une partie du DELE pour la certification des élèves en espagnol et a renouvelé l'aide aux voyages qui ont pu à nouveau avoir lieu. Enfin, pour le bal du lycée, il a été décidé d'offrir le bal aux élèves pour fêter la reprise de cette fête après la pandémie et l'annulation des deux précédents bals du lycée.

L'an prochain, les élèves et les enseignants de la SEP pourront bénéficier du cumul des recettes réalisées depuis 6 ans pour leur futur projet de voyage, soit 2302,05€ et améliorer ce montant avec la reprise de la vente des viennoiseries :

Année	Bénéfice
2021-2022	-758,96 €
2020-2021	-87,49 €
2019-2020	951,95 €
2018-2019	628,76 €
2017-2018	522,07 €
2016-2017	443,38 €
2015-2016	602,34 €
Total	2 302,05 €

Les recettes en 2021-2022 :

- Les cotisations : 1€ symbolique : 335 adhérents sur les 528 lycéens soit 63% d'adhérents, un taux de cotisants d'environ 20 point en moins, ce qui montre un désintérêt pour la MDL. IL faudra essayer de mener des actions pour montrer l'intérêt de cotiser à cette association. Le montant des cotisations est de 373€ ;
- Les photos de classe, ont rapporté 1154,74€.
- La Mairie de Porta a donné 100€ pour les Rencontres Cléopâtre (Latinistes),
- Le Crédit Agricole a donné 500€ à la MDL à l'occasion de l'organisation au lycée de leur colloque.
-

Les actions financées par la Maison des Lycéens en 2021-2022 :

- L'assurance obligatoire pour toute association pour ses adhérents : 105,60€ ;
- Le Bal du Lycée : 386,79€ ;
- L'aide de 5% de la part des familles pour les voyages scolaires : 1031,37€ ;
- Le DELE, certification en Espagnol : 310€ ;
- Les animations de la SEP ARCU : 758 ;96€

Remarques pour la prochaine année scolaire

- La vente de viennoiseries, ponctuellement, est très profitable et demande peu de temps d'investissement de la part des élèves. Elle devrait être à nouveau organisée l'an prochain ;
- Un appel à projets sera lancé auprès des lycéens pour financer des nouvelles actions et/ou en renouveler comme le Bal du lycée par exemple ;
- Des actions de communication pour montrer l'intérêt de cotiser à la MDL devraient être mises en place.

Le 19 septembre 2022,
Florence JANY, trésorière de la Maison des Lycéens